



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

conditions d'entrée et de séjour

Question écrite n° 47913

Texte de la question

M. Francis Hillmeyer appelle l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à l'intégration et à l'égalité des chances sur le problème de plus en plus préoccupant à Mulhouse et dans ses environs, mais aussi dans d'autres cités alsaciennes, de l'immigration, qui est de nouveau très importante. Le seul Haut-Rhin en effet oscille, à entendre les services de l'État, entre 1 300 et 1 500 « primo-arrivants », principalement des personnes de nationalité turque, algérienne et marocaine. En dehors des efforts consentis par les services de l'État pour l'accueil, l'information, le logement de ces personnes, qui sont quasiment toutes dans des situations de très grande précarité, se pose celui de la capacité d'absorption de notre tissu social et culturel de ces personnes, et celui du seuil de tolérance de la population résidentielle qui a du mal à comprendre pourquoi l'on laisse ainsi s'accroître dans notre pays, et de façon quasiment organisée, les flux d'immigration. Aussi demande-t-il si une politique plus restrictive ne s'impose pas, si l'on ne devrait pas recourir à un système de quotas stricts et si l'accueil dans notre pays ne devrait pas enfin, comme aux États-Unis, être subordonné à une connaissance même limitée de notre langue, de nos usages et de notre mode de vie, avec promesse formelle de s'y conformer.

Données clés

Auteur : [M. Francis Hillmeyer](#)

Circonscription : Haut-Rhin (6^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47913

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : intégration et égalité des chances

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 octobre 2004, page 7701